

Mode d'emploi pour la pré-inscription par les étudiants aux pratiques et camps sportifs

1 Introduction

Si vous êtes étudiant en Sciences du sport affecté à un plan d'études comportant des pratiques (ou camps sportifs), vous devez effectuer vous-même la pré-inscription à celles-ci (ou ceux-ci) (remarque : les étudiants arrivant en première année sont pré-inscrits d'office par le Secrétariat des pratiques sportives). Les dates de pré-inscription des pratiques sportives se situent avant le début du semestre. Les dates de pré-inscription des camps sportifs se situent à la fin du semestre précédant le semestre du camp. Toutes ces dates peuvent être consultées sur le site de l'ISSUL.

Durant la période d'ouverture, vous avez la possibilité de modifier votre pré-inscription en tout temps. Passé ce délai, **la pré-inscription est définitive**. Vous pouvez atteindre l'application permettant de vous inscrire aux enseignements à partir de la page principale de SSP : <http://www.unil.ch/ssp>, colonne de droite, cliquer sur "Inscriptions aux enseignements et aux évaluations", puis sur le lien donné au paragraphe "Inscription en ligne". **Cette pré-inscription peut être effectuée depuis n'importe quel ordinateur relié à Internet.**

Vos pré-inscriptions ne seront pas visibles sur votre portail MyUNIL. Vous devez absolument imprimer la page de confirmation de pré-inscription et/ou vous envoyer le mail de confirmation d'inscription avant de vous déconnecter.

Attention : une pré-inscription doit ensuite être validée par le Secrétariat des pratiques sportives, puis par l'enseignant, avant de se transformer en une inscription ferme. La liste des inscriptions des étudiant-e-s arrivant en première année sera affichée dans le hall du Décanat SSP (Géopolis, 2^{ème} étage) une semaine avant la reprise des cours. Tous les étudiant-e-s pourront voir leurs inscriptions dans le portail MyUnil. En ce qui concerne les pratiques sportives, nous vous rappelons qu'une pré-inscription ne pourra être validée par l'enseignant que dans la mesure où vous remplissez l'obligation de présence (selon règlement sur les pratiques sportives). En ce qui concerne les camps sportifs, la participation à la totalité du camp est obligatoire.

En vous remerciant de prendre connaissance de ce qui suit, nous vous souhaitons d'ores et déjà bonne chance pour la suite de la démarche. Toutefois, en cas de problèmes rencontrés lors de la procédure d'inscription, vous devez contacter le secrétariat des pratiques sportives en utilisant l'adresse email suivante : aps.issul@unil.ch ou en vous y rendant pendant les heures d'ouverture.

2 Déroulement de la pré-inscription

Dans les dates d'ouverture de la pré-inscription aux pratiques sportives (ou camps sportifs), vous pouvez accéder à la pré-inscription sans restriction, pour inscrire ou désinscrire une pratique sportive (ou camp sportif) pour le semestre à venir.

Le système vous présente la liste des pratiques sportives (ou camps sportifs) disponibles dans votre étape principale :

Votre sélection: Baccalauréat universitaire ès Sciences en sciences du sport et de l'éducation physique, 2ème partie (2008 ->)
Inscription aux pratiques sportives en 2010P

Attention : tant que vous n'accédez pas à la confirmation, aucune inscription n'est prise en compte. En cas de problème, veuillez contacter votre faculté durant les périodes d'inscription.

Baccalauréat universitaire ès Sciences en sciences du sport et de l'éducation physique, 2ème partie (2008 ->)

120 crédits ECTS composés de la 2e partie de la majeure en sciences du sport pour 78 crédits ECTS et de la 2e partie de la mineure choisie pour 42 crédits ECTS (ou selon programme de la mineure choisie).

- Pour ce qui concerne les conditions de réussite de la deuxième partie, les étudiants sont priés de consulter le Règlement sur le baccalauréat universitaire et particulièrement le chapitre III. Le Règlement est disponible sur le site www.unil.ch/ssp ou au secrétariat de la Faculté SSP.

Options disponibles : 13 résultat(s) trouvé(s)						
Type	Enseignement	Semestre	Horaire	Professeur(s)	Choix	Réserve
Groupe enseignements obligatoires, Théories et pratiques des activités physiques et sportives, majeure sciences du sport et de l'EP. 2ème partie						
	Agrès I	Printemps	Mercredi, 15h30-17h00	J.-M. Gillieron	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Athlétisme II	Printemps	Mercredi, 10h00-12h00	P.-A. Pasche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Basketball I	Printemps	Mardi, 08h00-10h00	G. Patelli	(Définitif)	
	Course d'orientation	Printemps	Mercredi, 14h00-18h00	P. Meylan	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A	Football I	Printemps	Mardi, 13h15-15h00	Y. Debonnaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
B	Football I	Printemps	Mardi, 15h15-17h00	Y. Debonnaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Handball I	Printemps	Lundi, 14h00-15h30	R. Weber	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Natation I	Printemps	Mercredi, 11h30-13h30	J.-L. Cattin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

En regard de chaque pratique sportive (ou camp sportif) pour laquelle/lequel vous n'avez pas obtenu de note définitive, deux boutons sont disponibles. En cliquant sur le bouton dans la colonne "Choix", vous ajoutez la pratique sportive (ou le camp sportif) à votre choix. En cliquant sur le bouton dans la colonne "Réserve", vous ajoutez la pratique sportive (ou le camp sportif) à votre réserve. Vous pouvez vous pré-inscrire (dans la limite du nombre de pratiques sportives proposées dans l'étape) à 4 pratiques sportives (ou camps sportifs) dans chaque colonne, qui seront classées dans l'ordre de votre choix.

Une fois ces choix effectués, vous ne pouvez plus choisir de pratique sportive (ou camp sportif) supplémentaire :

Attention : tant que vous n'accédez pas à votre compte. En cas de problème, veuillez contacter le service d'inscription.

Baccalauréat universitaire ès Sciences en sciences du sport

120 crédits ECTS composés de la 2e partie de la majeure en sciences du sport pour 78 crédits ECTS

- Pour ce qui concerne les conditions de réussite de la deuxième partie, les étudiants sont priés de consulter le site de la Faculté SSP.

Mes 3 choix : 3 résultat(s) trouvé(s)

Type	Enseignement	Semestre	Horaire	Professeur(s)	
1	Agrès I	Printemps	Mercredi, 15h30-17h00	J.-M. Gillieron	<input type="checkbox"/>
2	Course d'orientation	Printemps	Mercredi, 14h00-18h00	P. Meylan	<input type="checkbox"/>
3 A	Escalade	Printemps	Lundi, 08h00-10h00 Lundi, 10h00-12h00	B. Gentizon	<input type="checkbox"/>

Mes 3 réserves : 3 résultat(s) trouvé(s)

Type	Enseignement	Semestre	Horaire	Professeur(s)	
4	Natation I	Printemps	Mercredi, 11h30-13h30 Jeudi, 12h00-14h00	J.-L. Cattin	<input type="checkbox"/>
5 B	Escalade	Printemps		B. Gentizon	<input type="checkbox"/>
6	Sports de combat	Printemps	Lundi, 15h15-16h00	T. Emmanouilidis	<input type="checkbox"/>

Enregistrer

Tout effacer

Suggestions et remarques: SSP@unil.ch (Faculté des sciences sociales et politiques)

Vous devez alors enregistrer votre liste.

Si vous voulez modifier votre choix, vous devez soit cliquer sur le bouton "Tout effacer" et recommencer depuis le début, soit cliquer sur le bouton en regard de la pratique sportive (ou du camp sportif) que vous voulez supprimer de votre liste. Dans ce dernier cas, vous pourrez alors choisir à nouveau autant de pratiques sportives (ou camps sportifs) que vous avez effacées.